

L'ajournement

Si le secrétaire parlementaire a l'intention de répondre ce soir au nom du ministre, je voudrais savoir si ces questions relatives au gazoduc de l'Alaska conservent la même importance fondamentale et s'il y a lieu de prendre le ministre au mot—jusqu'à maintenant, il nous a fallu prendre ce qu'il disait avec un grain de sel, mais nous espérons qu'il ne changera pas d'idée cette fois-ci—et de croire que le gouvernement n'a pas pour politique de lever un impôt sur les exportations de gaz naturel. Je voudrais une déclaration claire et sans équivoque. Je voudrais que le secrétaire parlementaire me le confirme ce soir même.

M. Roger Simmons (secrétaire parlementaire du ministre d'État chargé des Sciences et de la Technologie et ministre de l'Environnement): Monsieur l'Orateur, c'est avec plaisir que je réponde au nom du ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources (M. Lalonde) à la question posée par le député de Saskatoon-Ouest (M. Hnatyshyn) le 17 avril. Je lui ferai remarquer que c'est à celle-là que je me propose de répondre et non pas à sa nouvelle question de ce soir au sujet d'un impôt qui serait levé sur les exportations de gaz.

Je compte répondre à la question qu'il a soulevée ce jour-là, car nous connaissons bien le député et nous savons que c'est ce qui l'inquiète, aussi essaierons-nous de répondre à cela ce soir.

Lorsque le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources a répondu à la question posée par le député de Saskatoon-Ouest en avril dernier au sujet des garanties à obtenir avant d'approuver les exportations de gaz, le ministre a dit que le gouvernement avait décidé de remettre à plus tard toute décision concernant les exportations de gaz en attendant d'obtenir des États-Unis des garanties plus précises que n'en avait pu obtenir le gouvernement précédent dirigé par le très hon. député de Yellowhead (M. Clark).

Nous avons maintenant obtenu la garantie voulue, qui doit seulement être confirmée par le groupe qui parraine le pipe-line, que la construction du premier tronçon canadien et du reste du pipe-line serait entièrement financée.

● (2210)

Comme le ministre l'a déclaré à la Chambre des communes le 17 juillet, les garanties obtenues des États-Unis ont été exprimées de diverses façons. D'abord, la Commission fédérale de réglementation de l'énergie, un organisme du gouvernement américain, a certifié la construction du tronçon ouest et est du pipe-line du Nord aux États-Unis, d'abord pour transporter le gaz excédentaire de l'Alberta puis des réserves de l'Alaska lorsque le gazoduc sera construit jusqu'à Prudhoe Bay.

Deuxièmement, le 19 juin, les principaux producteurs de gaz de l'Alaska et la Northwest Alaskan Pipeline se sont mis d'accord pour partager les dépenses de 500 millions nécessaires pour terminer les études et le travail d'ingénierie devant permettre la construction du pipe-line et des installations connexes en Alaska. Les sociétés qui parrainent le projet ont clairement manifesté l'intention d'y donner suite.

Troisièmement, le 19 juin, les sociétés pétrolières qui détiennent les réserves de Prudhoe Bay et la société du pipe-line ont également signé une déclaration d'intention dans laquelle elles

se sont engagées à travailler ensemble pour faciliter le financement du pipe-line et des installations connexes en Alaska dans le but de terminer la construction du réseau d'ici 1985.

Évidemment, nous avons obtenu d'autres garanties depuis, y compris une résolution du Congrès des États-Unis et la lettre du président Carter dont on a parlé à la Chambre ces derniers jours.

Ayant obtenu ces garanties officielles et une estimation des retombées de ce projet dans l'économie canadienne, notre gouvernement a décidé de donner suite au projet. Ces derniers jours, nous avons reçu de nombreux messages d'appui d'un vaste éventail de l'économie canadienne qui nous montre que la décision du gouvernement d'approuver la construction de cet important pipe-line et les exportations de gaz obtient un vaste appui.

Enfin, pour répondre au député, oui, vous pouvez croire le ministre sur parole.

LE TRANSPORT AÉRIEN—LE SERVICE RÉGULIER D'AVIONS À RÉACTION À BRANDON (MAN.)

M. Charles Mayer (Portage-Marquette): Monsieur l'Orateur, je prends la parole ce soir au nom d'un grand nombre d'habitants du sud-ouest du Manitoba et du sud-est de la Saskatchewan qui ne sont pas reliés aux centres de l'est et de l'ouest du Canada par un service de transport aérien régulier. Brandon dessert un grand nombre de gens. La population de la ville est d'environ 40,000 habitants. Elle dessert environ 130,000 personnes du sud-ouest et de l'ouest du Manitoba. Cette ville est depuis longtemps sans service de transport aérien régulier la reliant aux centres de l'Est et de l'Ouest.

Avant 1969, Brandon était reliée à Winnipeg et à Regina par turbojet. On a transféré ce service à TransAir qui a par la suite mis fin aux départs de Brandon en 1972. Depuis, les gens de Brandon et de la région environnante sont en fait laissés en plan quand ils veulent aller à Calgary ou à Toronto.

Quelqu'un de la région de Brandon qui veut aller dans l'Est ou dans l'Ouest doit d'abord se rendre à Winnipeg. S'il va vers l'Ouest, il revient survoler Brandon pour se rendre à Regina ou Calgary. Vers l'Est, le voyageur de Brandon doit franchir environ 130 milles pour se rendre à Winnipeg, se débrouiller pour trouver un stationnement et prendre un vol vers l'est du Canada.

La région de Brandon se développe très rapidement. Les Jeux d'hiver du Canada y ont eu lieu l'an dernier et la ville a fait un travail remarquable. En 1982, Brandon sera l'hôte du tournoi de curling de Labatts, un événement d'importance nationale. Une ville qui accueille des événements de ce genre doit bien sûr disposer des services nécessaires pour le faire convenablement. La ville de Brandon compte environ 1,000 chambres d'hôtel. Elle est capable d'attirer les congrès. D'après ma propre expérience, c'est la ville où l'on trouve les meilleurs pavillons de vente d'animaux sur pied, et pour ce qui est du bétail, on y trouve quelques-uns des meilleurs stocks d'élevage au Canada.